Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 16 (1940-1941)

Heft: 13

Artikel: Noël du soldat 1940

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710254

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vraiment efficace et décisive. Or, l'instruction militaire préparatoire est parfaitement à même d'obvier aux multiples dangers que courent nos jeunes gens à cet âge-là.»

«L'instruction militaire préparatoire doit servir également à former une génération d'hommes forts et jouissant d'une bonne santé. Bien qu'il ne s'agisse que d'une soixantaine d'heures par année destinées aux exercices physiques, les résultats quant au développement corporel, se feront certainement sentir. Plus d'un, parmi notre jeunesse masculine, acquerra le désir et même ressentira le besoin de profiter largement des sociétés de gymnastique et de toutes les occasions qui se présenteront pour développer encore davantage ses forces physiques et son adresse. La civilisation actuelle a, à ce point de vue tout spécialement, des exigences toujours croissantes. Il faut donc veiller, avec le plus grand soin, à ce que la mollesse et la nonchalance, la faiblesse corporelle et ses suites funestes, en un mot la démoralisation sous toutes ses formes ne prennent jamais le dessus.

«Sur le plan social et économique cela a également une très grande importance. Seul, un peuple vraiment fort peut subsister au milieu des difficultés économiques sans cesse renaissantes de l'époque que nous traversons. Seul, un peuple vraiment fort, peut être aussi véritablement heureux.

«La petite Suisse doit y veiller et mettre tout en œuvre pour que ses puissants voisins ne la surpassent pas à cet égard.»

Ces quelques considérations sur la valeur de l'instruction militaire préparatoire ont été présentées il y a quelque 36 ans!

Elles pourraient figurer dans le message du Conseil fédéral adressé au peuple suisse en 1939 et concernant la préparation militaire obligatoire. Elles sont fort intéressantes sous tous les rapports et plus actuelles que jamais.

Cependant, il y a 33 ans, lorsque *la nouvelle Organisation militaire de 1907* est entrée en vigueur, on avait renoncé, pour ne pas nuire à l'adoption de cette nouvelle loi par le peuple, au caractère obligatoire de l'instruction militaire en faveur de laquelle le Conseil fédéral avait prononcé de si chaleureuses paroles.

L'Organisation militaire de 1907 s'est contentée d'introduire l'examen des aptitudes physiques lors du recrutement et d'assurer, par la Confédération, une aide plus efficace à toutes les associations et en général à toutes les sociétés ayant pour but le développement corporel de nos jeunes gens ayant quitté l'école.

Si donc *la loi du 9 juin 1940* veut introduire la préparation militaire obligatoire, elle ne fait que répondre à une exigence formulée il y a bien longtemps déjà par quelques politiciens clairvoyants et à des dispositions légales vieilles de quelque 66 ans!

Depuis cette époque déjà lointaine, les sociétés de gymnastique et les associations sportives de notre pays ont pris un essor vraiment considérable. C'est la raison pour laquelle la nouvelle loi ne donne un caractère obligatoire à l'enseignement gymnastique préparatoire que pour les jeunes gens qui, lors des examens annuels d'aptitudes physiques, n'obtiennent pas des résultats suffisants, c'est-à-dire n'arrivent pas aux performances minimums prescrites.

L'enseignement gymnastique préparatoire et les 2 cours organisés pour jeunes tireurs correspondent à peu près aux dispositions légales édictées en 1874. Seul, le cours de préparation militaire que doit suivre le jeune homme dans sa 19e année et auquel la Confédération a donné une base militaire et des cadres appropriés, constitue une innovation.

En effet, il répond à l'idée que la préparation militaire, étant une institution patriotique comme notre armée elle-même, doit faire abstraction de toute influence politique et confessionnelle.

Les 2 premiers degrés de l'instruction préparatoire sont confiés entièrement aux sociétés de gymnastique, aux associations sportives et au sections de tir de couleurs politiques et confessionnelles les plus diverses. C'est pourquoi, il est absolument nécessaire que le troisième et dernier degré, immédiatement avant l'école de recrues, s'inspire et soit animé d'un seul et même esprit.

Tous nos jeunes compatriotes ayant pris part à certains cours spéciaux ou ayant fait partie d'associations fédérales de gymnastique, de groupements catholiques, de sociétés de tir pour ouvriers etc., recevront le même enseignement en vue d'une judicieuse préparation militaire, seule et unique sauvegarde de notre indépendance nationale et de nos antiques libertés.

Noël du Soldat 1940

Lettre d'un soldat en campagne

... nous sommes là, soldats de toutes les professions et de toutes les classes sociales. Tous, nous portons le même habit gris-vert: l'uniforme. L'un ressemble à l'autre. Nous mangeons la même soupe, ne manquons de rien et sommes contents. Nous construisons des tranchées, creusons des fossés, nous nous exerçons au maniement des armes dans un même et seul but: le maintien de notre liberté! L'uniforme, une même nourriture, un même travail et un but unique forment de nous un seul corps. Nous sommes comme une grande famille, l'un est solidaire de l'autre et l'entente est parfaite. Nul n'est besoin de le crier sur les toits, chacun sait pourquoi il porte les armes. Il n'en usera qu'à bon escient et avec une ferme décision quand il le faudra.

Ils sont là, les gars de ma compagnie, réunis autour de moi dans la maison du soldat. Les uns lisent, d'autres font un yass, là-bas l'on cause et l'on discute, occupation favorite du Suisse! Et pourquoi pas? C'est son bon droit, pour le garder, ne veille-t-il pas à la frontière! La discussion s'anime. Il est encore question de ceux qui accaparent. C'est le sujet à l'ordre du jour et les journaux en parlent à toutes les pages. Fait curieux. Ici, nous sommes une compagnie de soldats bien unis, et là-bas, à l'arrière, nos frères que nous protégeons et pour lesquels nous voulons tenir bon, semblent avoir perdu toute notion de dignité, tout sentiment de solidarité, ils paraissent même être privés de leur bon sens. Ce «cher moi», toujours persécuté veut ignorer son prochain. L'égoïsme l'a emporté, malgré toutes les belles paroles! Mes camarades de service sont aigris. La femme de plus d'un de ces bons copains a vu ses semblables rentrer à la maison, les bras surchargés de paquets. Quel contraste: notre union et notre solidarité d'une part et cet abîme et cette discorde d'autre part.

Il est heureux que le blocus qui a été prononcé ait mis un terme à ces procédés honteux! Mais cela suffit-il? Nous ne le croyons pas. Sans compter les perquisitions opérées chez les accapareurs, il faudrait encore donner l'occasion à tous ceux qui ont fauté, de réparer le mal qu'ils ont fait en agissant sans réflexion. Combien parmi mes camarades de service et leurs familles manquent de vêtements chauds.

Les journaux au lieu d'exhaler une juste colère con-

tre les accapareurs, feraient cent fois mieux de leur montrer comment ils peuvent réparer, ce serait beaucoup plus profitable. Déjà nous nous apprêtons à fêter Noël. Voilà l'occasion toute trouvée de faire remettre aux soldats nécessiteux et à leurs familles, par l'entr'aide aux soldats, une partie de ces biens accaparés! Ne serait-ce pas la meilleure façon d'oublier un peu l'aspect si déplaisant de cette course à l'accaparement et de rétablir la confiance si fortement ébranlée? Plus d'un accapareur pourrait ainsi soulager sa conscience lourdement chargée . . .» Fus. mont. *R. M.*

Merveilleux! Nous appuyons cette idée et invitons tout le monde à penser à *l'Action pour le Noël du soldat, 1940.* Achetez la carte historique *«La Suisse en armes»* qui va paraître prochainement, ainsi que la *médaille militaire.* Tous les dons sont les bienvenus et peuvent être versés au compte de chèques postaux III 7017.

Pour se distraire au cantonnement

Solutions des problèmes posés dans le No précédent

Le pendu. Au moment où le désespéré va tirer, une femme l'aperçoit de la rive, pousse un cri perçant et alarme d'autres passants. Dans son émoi, le désespéré ajuste mal son tir et la balle coupe la corde. Notre homme tombe alors à la mer, l'eau salée lui donne des nausées et lui fait rejeter le poison. Les passants accourent et repêchent le suicidé parfaitement sain et sauf! C. Q. F. D. . . . .

*

L'insecte. Si les livres sont bien placés dans la position verticale normale, il se trouve que la première page du premier livre est appliquée sur la face gauche du bois séparant les deux premières cases; de même la dernière page du troisième livre est appliquée sur la face droite du bois séparant les deuxième et troisième cases. Le trajet horizontal parcouru par l'insecte a donc une longueur de 1 cm. + 3 cm. + 1 cm. = *5 cm.*

*

Le mégot. Avec ses 10 mégots, notre homme fait 3 cigarettes et il lui reste 1 mégot.

Il fume ces 3 cigarettes: il a donc, après avoir fumé, 4 mégots avec lesquels il fait une 4e cigarette qu'il fume, il a alors 2 mégots après avoir fumé cette cigarette. Il emprunte 1 mégot à un ami, fait une cigarette, la fume et rend le mégot emprunté.

Il a donc fumé 5 cigarettes!

*

Les sept villes. Les indications données par l'énoncé du problème vous permettent de placer immédiatement Oms à l'intersection de deux lignes perpendiculaires (Nord-sud et est-ouest), puis de construire les deux carrés qui ont respectivement 60 et 80 km. de côté. Enfin, les distances Ams-Ums, et Ems-Tyms, que vous pouvez mesurer en travaillant à l'échelle, correspondent aux hypoténuses de 2 triangles rectangles dont vous connaissez les côtés. La distance cherchée sera donc, dans les deux cas, 100 km.

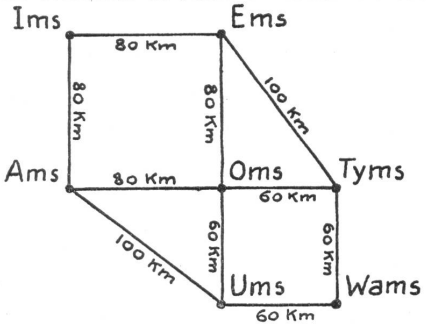

*

Le carrelage symétrique. Voici la figure complétée:

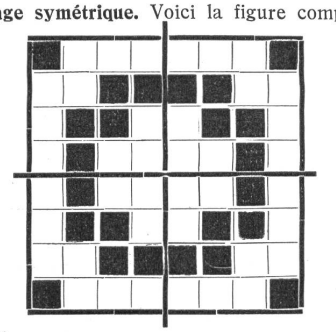

Le coin du sourire

Un divisionnaire inspecte une compagnie de mitrailleurs «en position», au cours d'une manœuvre. Les camouflages sont nuls, l'esprit des hommes est bas, le cafard règne. Il pleut à torrent.

— Qui commande cette compagnie? interroge le divisionnaire.

Un officier casqué s'avance, emmitouflé dans une pélerine.

— Vous êtes capitaine? demande le divisionnaire.

— Non, mon colonel, je ne suis encore que premier-lieutenant, mais je suis du bois dont on fait les capitaines, ajoute-t-il, fier de son esprit d'à-propos.

— Bien, bien, rétorque le divisionnaire en hochant la tête, quand nous aurons besoin d'un capitaine en bois, nous nous adresserons à vous.

„Ich muss gehen, sonst komme ich zu spät zur Chorprobe."
— „Nimm Dich in Acht, es weht ein rechter Grippewind."

„Hören Sie, wie alles um uns herum hustet; da werden wieder viele bei der Probe fehlen."

„Ich freue mich, dass wir vollzählig versammelt sind und hoffentlich alle gut bei Stimme. Haben Sie meinen Rat befolgt?"

„Ja freilich, Gaba!"
Der kluge Sänger Gaba nimmt,
Damit es mit der Stimme stimmt.